

## COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

### LE CORRIDOR APPALACHIEN, UN DES RARES GRANDS MASSIFS FORESTIERS PROTÉGÉS

**Québec, le 23 novembre 2007.** La Fondation de la faune du Québec appuie financièrement Corridor appalachien, un organisme dédié à la protection et la conservation des milieux naturels situés au cœur de l'Estrie.

Le territoire du Corridor appalachien appuie l'un des rares grands massifs boisés de la Montérégie et de l'Estrie. Ces grands espaces forestiers abritent de nombreuses espèces végétales et fauniques, dont 38 sont en situation précaire telles que le faucon pèlerin, la grive de Bicknell, la grenouille des marais et la tortue des bois.

En 2000, afin de préserver l'intégrité de ces sites menacés par le développement résidentiel et l'exploitation forestière excessive, Corridor appalachien a mis en œuvre un programme de protection et de conservation des milieux naturels pour assurer la survie des espèces.

Plusieurs outils ont été développés grâce à la réalisation d'inventaires écologiques. Des plans de conservation spécifiques pour chaque propriétaire de milieux naturels ont ainsi été produits. Par la suite, diverses ententes de conservation ont pu être signées telles que des servitudes, des donations ou la mise en place de réserves naturelles privées. De plus, des stages de formation et des activités de sensibilisation ont été tenus à l'intention des propriétaires privés, des producteurs forestiers, des municipalités et de plusieurs organismes de conservation afin de favoriser la conservation dans le territoire du Corridor appalachien.

En 2007, grâce à toutes ces actions et à l'implication des propriétaires privés, c'est une superficie de 7 000 ha qui est maintenant protégée à perpétuité. Il s'agit de la plus grande réserve naturelle privée au Québec. Soulignons que ces ententes de conservation démontrent l'engagement à long terme des propriétaires privés envers la préservation de territoires fragiles et riches en biodiversité. On assure ainsi le maintien d'un patrimoine faunique, biologique et environnemental essentiel pour le présent tout comme pour les générations futures.

Mentionnons la participation au projet du gouvernement du Canada dans le cadre du Programme d'intendance pour l'habitat des espèces en péril, du Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier - Volet II du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, de la table des MRC de l'Estrie, du Programme de conservation du patrimoine naturel en milieu privé du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, de Conservation de la nature et de diverses autres organismes affiliés au Corridor.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est pourquoi, elle soutient depuis 20 ans plus de 1 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

– 30 –

Source :  
M. Pierre Breton  
Directeur des communications  
418 646-1832  
[pierre.breton@riq.qc.ca](mailto:pierre.breton@riq.qc.ca)  
N/Réf. : 6600-277B

Renseignements :  
Christine Bélanger  
Coordonnatrice de projets  
418-646-7835  
[christine.belanger@riq.qc.ca](mailto:christine.belanger@riq.qc.ca)